



LES MATINALES D'INSTANT CE

Intervenant : Antonio FERNANDES

Une matinée pour comprendre, analyser, préparer

ANI du 11 janvier du changement pour les missions des IRP.

Après un trimestre de négociations, l'accord national interprofessionnel (ANI) pour un nouveau modèle économique et social, signé le 11 janvier 2013, consolide notamment l'information des salariés sur les perspectives et les choix stratégiques de l'entreprise afin de renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Programme de la matinée :

9 h30 à 12 h30 : Accueil des participants

1. Une information et consultation anticipée des instances représentatives du personnel (IRP)
2. Articulation de la négociation sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et du plan de formation
3. Mise en place des représentants du personnel dans l'entreprise
4. Accords de maintien dans l'emploi
5. Licenciement collectif pour motif économique et contenu du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
6. Information des délégués du personnel relative au recours au travail intermittent
7. ANI sur la compétitivité et l'emploi : les bases d'un compte personnel de formation

180 € par participant (incluant déjeuners et support de conférence)

10 % de remise au-delà de trois participants.

À renvoyer accompagnée de votre règlement de 50 % le solde sera à remettre au formateur le jour de la matinale.

Entreprise :.....
.....

- Paris le 15 février 2013
- Lyon 18 février 2013
- Marseille 19 février 2013

Adresse :.....
.....
.....
.....

Code postal :.....

Ville :.....

Nom du contact :..... Prénom du contact :

Fonction :.....

Dates souhaitées :

Formation dans une ville : Ville souhaitée :

Téléphone :

email :